



ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Tout membre en règle, appuyé par trois (3) membres en règle, peut soumettre une candidature pour un poste ou des postes au Conseil. Les candidatures doivent être accompagnées d'une courte biographie.

Candidat

Nom en lettres moulées

Signature

Date

Candidature au poste de : (cochez une ou plusieurs cases)

- Président
- 1^{er} vice-président
- 2^e vice-président planification
- Secrétaire
- Trésorier
- Directeur de la région métropolitaine de Montréal (2)
- Directeur de la région de l'Estrie
- Directeur de la région de la Montérégie
- Directeur de la région de la Mauricie/Bois-Francs
- Directeur de la région de l'Est du Québec
- Directeur de la région du Nord du Québec

Signature de trois (3) membres appuyant la candidature :

1. _____
Nom en lettres moulées Signature Date

2. _____
Nom en lettres moulées Signature Date

3. _____
Nom en lettres moulées Signature Date

Retourner au plus tard le 15 octobre 2021 à : apcas@apcas.qc.ca

Note : Une confirmation de la réception du formulaire sera transmise sur demande.



Montréal, le 14 septembre 2021

Cher membre,

L'article 6 de la Constitution et des Règlements de l'APCAS prévoit la tenue d'élections pour les postes au Conseil d'administration. Les postes à combler afin de former le Conseil 2021-2022 sont les suivants :

– **Comité exécutif :**

- président;
- vice-président;
- vice-président planification;
- secrétaire;
- trésorier.

– **Directeurs :**

- directeur de la région métropolitaine de Montréal (2 postes);
- directeur de la région de l'Estrie;
- directeur de la région de la Montérégie;
- directeur de la région de la Mauricie/Bois-Francs;
- directeur de la région de l'Est du Québec;
- directeur de la région du Nord du Québec.

La procédure pour l'élection du Conseil 2021-2022 est la suivante :

1. **Retourner au plus tard le 15 octobre 2021** votre bulletin de candidature accompagné d'une courte biographie. Tout membre en règle, appuyé par trois membres en règle, peut soumettre une candidature pour un ou des postes du Conseil.
2. S'il y a plus d'un candidat à un poste, un bulletin de vote avec la liste des candidats et leur biographie sera envoyé par courriel à tous les membres au plus tard le 16 octobre 2021. **La date limite de retour des bulletins de vote à apcas@apcas.qc.ca sera le 17 octobre 2021, minuit.**
3. Si une seule candidature est soumise à un poste, le candidat sera immédiatement déclaré élu par acclamation.
4. Les résultats du scrutin seront dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle **lundi 18 octobre 2021 de 12h à 12h30 par visioconférence**. Le nouveau Conseil entrera en fonction à ce moment;
5. Inscription et information sur www.apcas.qc.ca prochainement.

Dates à retenir :

1. Envoi des candidatures jusqu'au 15 octobre 2021;
2. Élections si plusieurs candidatures à un poste :
 - Envoi aux membres de la liste des candidats au plus tard le 16 octobre 2021;
 - Votes à apcas@apcas.qc.ca du 16 au 17 octobre 2021 inclusivement;
3. Résultats du scrutin : le 18 octobre 2021 lors de l'assemblée générale.